



**GROUPE**  
**CANAM**

**Des solutions pour mieux construire**

## **POLITIQUE ENVIRONNEMENT ET SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Groupe Canam s'engage à offrir un milieu de travail sécuritaire, sain, propre et ordonné. La Société maintiendra des programmes de prévention en matière de santé et sécurité au travail ainsi que de prévention de la pollution et ce, adaptés à chacune de ses usines et selon les réglementations locales.

De plus, la Société convient qu'il est de sa responsabilité de respecter et de se conformer aux lois et règlements en la matière, ainsi que de prendre les dispositions adéquates pour protéger la santé et la sécurité de ses employés de même que l'environnement.

La Société évaluera la performance de ses programmes environnementaux et de santé et sécurité dans une optique d'amélioration continue. La Compagnie fera le nécessaire pour identifier et éliminer tout danger prévisible, susceptible de causer des blessures, la maladie, des dommages à la propriété, des pertes de production ou des dommages à l'environnement.

Nous nous engageons à soutenir la mise en application de cette politique tout en reconnaissant que le succès de notre démarche nécessite la collaboration de tous les intervenants concernés, et ce, à tous les échelons de l'organisation. C'est pourquoi les superviseurs doivent maintenir des conditions de travail sécuritaires et saines dans leur milieu de travail, ainsi qu'encourager leurs employés à observer des comportements sécuritaires et à se conformer à toutes les exigences de l'entreprise et des gouvernements en matière de sécurité et d'environnement.

L'environnement, la santé et la sécurité, c'est l'affaire de tous.

Marc Dutil

Président et chef de l'exploitation